

Dépôt de documents

Les versements directs aux Canadiens du troisième âge s'accroîtront également grâce à des hausses respectives de 860 et de 134 millions de dollars des pensions de sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

Ainsi, sur les 8,5 milliards de dollars d'augmentation du budget principal des dépenses, 3,9 milliards ou 45 p. 100 iront au service de la dette et 2,4 milliards ou 28 p. 100 financeront les grands programmes sociaux, les services provinciaux de santé et d'éducation et l'aide directe aux provinces et aux territoires dont je viens de parler.

Le Budget principal peut se diviser en deux catégories: les dépenses législatives et les dépenses votées. Les dépenses législatives, qui totalisent 78,5 milliards de dollars, s'appliquent aux programmes visés par une loi distincte. Les frais de la dette publique, auxquels j'ai déjà fait allusion, représentent 32 milliards de dollars, ou 40 p. 100 de ce montant.

Le reste, soit 46,5 milliards, comprend plus de 20 milliards en paiements de transfert aux Canadiens et plus de 20 milliards en paiements de transfert aux gouvernements provinciaux. Les personnes âgées reçoivent environ les trois quarts de tous les paiements de transfert versés aux Canadiens.

Les paiements aux provinces servent à financer les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et l'aide sociale, et ils permettent aux provinces de fournir à leurs habitants des services publics raisonnables tout en maintenant les taux d'imposition à des niveaux comparables.

En plus de ces paiements en argent, le gouvernement donne de l'aide aux provinces sous forme de paiements de transfert d'impôt qui, en 1988-1989, dépasseront 9 milliards de dollars, portant à quelque 30 milliards de dollars le financement total au titre de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale et des autres services publics.

Le reste du Budget principal, soit 41 milliards de dollars, que le Parlement devra approuver au moyen du projet de loi de finance, concerne diverses dépenses dans tous les ministères.

Ces crédits votés comprennent une part de 10 milliards de dollars du budget total de la défense, qui s'élève à 11,2 milliards; ils comprennent également la majorité des dépenses de développement régional faites par le ministère de l'Expansion industrielle régionale, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Office de diversification de l'Ouest, ainsi que les dépenses au titre du programme spécial pour le grain et d'autres mesures récentes telles que celle relative aux médicaments.

Au cours des quatre dernières années, les crédits votés ont progressé en moyenne de moins de 3 p. 100 par an contre presque 13 p. 100 au début des années 1980. Ce faible taux de croissance que nous avons maintenu pendant quatre ans montre que nous avons su gérer les services publics de manière plus efficace et pratiquer une politique d'austérité. Nous avons la haute main sur les dépenses publiques.

Les députés savent que les prévisions budgétaires fixent également le nombre d'années-personnes accordées aux ministères et organismes. En mai 1985, le gouvernement a mis en vigueur un programme visant à réduire la taille de la Fonction publique de 15 000 années-personnes en cinq ans.

Nous avons commencé en 1986-1987 par des compressions d'environ 5 500 années-personnes, nous en avons supprimé 3 100 l'année dernière et en supprimerons plus de 1 900 en

1988-1989. Bien que nous ayons réduit la Fonction publique de plus de 10 000 années-personnes, seuls 634 des employés touchés avaient été effectivement mis à pied au 12 février.

Au cours des deux dernières années du programme, le gouvernement va réduire ses années-personnes d'environ 1 p. 100 par an et j'espère que ses efforts de redéploiement qui s'inscrivent dans le cadre de sa politique d'adaptation de la main d'oeuvre lui permettront de continuer à reclasser les employés touchés.

Je souligne que ces prévisions budgétaires témoignent des efforts déployés par le gouvernement pour maintenir un équilibre entre sa politique d'austérité et le lancement de nouvelles initiatives visant à répondre aux besoins du Canadien moyen.

Conformément à la procédure normale de la Chambre, ces prévisions seront envoyées aux comités permanents compétents qui auront tout le temps voulu pour les étudier et en faire rapport à la Chambre. En juin, nous examinerons de nouveau ces prévisions à la Chambre avant l'adoption d'une loi de finance pour l'intégralité de ces crédits.

Comme l'a souligné mon collègue, le ministre des Finances, nous avons établi un plan financier en 1984 et nous nous y sommes tenus, en comprimant le déficit, en limitant les dépenses, éliminant le gaspillage et le double emploi et en réduisant le fardeau étatique.

Grâce à ce cadre financier, nous avons trouvé les ressources nécessaires pour répondre à nos engagements politiques dans le domaine du développement régional, de la défense, de la garde d'enfants, de la science et de la technologie. En 1988-1989, nous entendons continuer avec la même prudence.

Des voix: Bravo.

● (1120)

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, je veux simplement dire que, de tous les budgets de dépenses présentés à la Chambre depuis que j'y siége, aucun n'a servi aussi manifestement que celui d'aujourd'hui à camoufler les lézardes de l'édifice financier d'un gouvernement.

Nous parlons de responsabilité financière et nous voyons le ministre des Finances reprendre son fauteuil après avoir prononcé un discours qu'il juge lui-même très constructif et qui, espère-t-il, nous en imposera. La vérité, c'est que depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en septembre 1984, la dette nationale a augmenté de 66 p. 100. En fait, elle s'est accrue de 116,6 milliards de dollars en trois ans et demi.

En 1984, le gouvernement a mené sa campagne électorale sur le thème de la responsabilité financière et son discours est encore le même aujourd'hui. Par exemple, dans son Livre blanc sur la réforme fiscale de juin dernier et encore dans son budget des dépenses, il affirmait qu'il ne faudrait consacrer que 30,1 milliards au service de la dette. Depuis, il a reconnu qu'il faudrait deux milliards de plus parce qu'il n'a pas contrôlé les taux d'intérêt comme il avait promis de le faire. Le dollar canadien se raffermit, mais nos taux d'intérêts augmentent.